

LES LIGNES DE BOUAKÉ-LA-NEUVE

REVUE ÉLECTRONIQUE DES SCIENCES HUMAINES
DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

NUMÉRO

15

JANVIER

2023



ISSN : 2221-9730

LES LIGNES DE BOUAKÉ-LA-NEUVE
Revue électronique des sciences humaines
de l'Université Alassane Ouattara

LES LIGNES DE BOUAKÉ-LA-NEUVE
Revue électronique des sciences humaines
de l'Université Alassane Ouattara

Azoumana Ouattara : Directeur de Publication

Université Alassane Ouattara, Décanat
BPV 18 Bouaké 01
République de Côte d'Ivoire

Téléphone: (225) 01 03 58 91 04

Courriel: azou_o@yahoo.fr

Site Internet: www.leslignesdebouake-la-neuve.org

ISSN : 2221-9730

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Prof. Azoumana OUATTARA

CHEFS DE LA RÉDACTION

- Prof. ABOLOU Camille Roger ;
- Prof. N'GORAN-POAMÉ Lea.

COMITÉ DE RÉDACTION

- Prof. SORO Donissongui ;
- Prof. KOUASSI Yao Edmond ;
- Prof. TRO Dého Roger ;
- Prof. GUIBLEHON Bony;
- Prof. KANGA Konan Arsène ;
- Dr/Mc NIAMKEY Aka ;
- Dr KOUAMÉ Séverin.

COMITÉ DE LECTURE

- Prof. IBO Lydie ;
- Prof. ZONGO Georges ;
- Prof. KOUAKOU Antoine ;
- Prof. DJAKO Arsène ;
- Prof. KOSSONOU Kouabena François;
- Prof. DEDOMON Claude;
- Prof. KOFFI Ehouman René

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- Prof. AKINDES Francis, Université Alassane Ouattara /IRD, Chaire UNESCO de Bioéthique;
- Prof. CANIVEZ Patrice, Lille III ;
- Prof. DEVERIN Yveline, Université Toulouse-le-Mirail ;
- Prof. DIBI Kouadio Augustin, Université de Cocody ;
- Prof. KERVEGAN Jean-François, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne ;
- Prof. KONATE Yacouba, Université de Cocody ;
- Prof. MARIE Miran, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris ;
- Prof. NUBUKPO Komlan Messan, Université de Lomé ;
- Prof. POAME Lazare Marcellin, Université Alassane Ouattara ;
- Prof. SAVADOGO Mahamadé, Université de Ouagadougou ;
- Prof. Gilles MARMASSE, Université de Poitier ;
- Prof. Jacques NANEMA, Université de Ouagadougou.

LIGNE ÉDITORIALE

L'engagement scientifique des enseignants-chercheurs de l'Université Université Alassane Ouattara a contribué à mettre en place une revue ouverte aux recherches scientifiques et aux perspectives de développement. *Les lignes de Bouaké-la-neuve* est un des résultats de cette posture qui comporte le pari d'une éthique du partage des savoirs. Elle est une revue interdisciplinaire dont l'objectif est de comparer, de marquer des distances, de révéler des proximités insoupçonnées, de féconder des liens, de conjuguer des efforts d'intellection et d'ouverture à l'altérité, de mutualiser des savoirs venus d'horizons différents, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Ce travail de l'universel fait appel aux critiques littéraires et d'arts, aux bioéthiciens, aux géographes, aux historiens, aux linguistes, aux philosophes, aux psychologues, aux spécialistes de la communication, pour éclairer les problèmes publics qui n'avaient auparavant pas de visibilité mais surtout pour tracer des perspectives nouvelles par des questionnements prospectifs. La revue accueillera les contributions favorisant le travail d'interrogation des sociétés modernes sur les problèmes les plus importants : la résurgence de la question des identités, les enjeux éthiques des choix pratico- technologiques, la gouvernance des risques, les défis environnementaux, l'involution multiforme de la politique, la prise au sérieux des droits humains, l'incomplétude de l'expérience démocratique, les promesses avortées des médias, etc. Toutes les thématiques qui seront retenues couvriront les défis qui appellent la rencontre du travail de la pensée pensante et de la solidarité.

CONSIGNES DE RÉDACTION

Normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI : « Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES/LSH). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.»

1. Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- ✓ le texte doit être transmis au format document doc ou rtf ;
- ✓ il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5 avec une police de caractères Times New Roman 12 ;
- ✓ insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans l'en-tête et éviter les pieds de page ;
- ✓ les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Figures et tableaux doivent avoir un titre.
- ✓ Les citations dans le corps du texte doivent être indiquées par un retrait avec tabulation 1 cm et le texte mis en taille 11.

2. Des normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines

2.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

2.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

2.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1.; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

2.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

2.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

2.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

SOMMAIRE LESLIGNES

GÉOGRAPHIE

- 1- **KOUASSI Konan**, Massification scolaire et risques épidémiogènes dans les établissements d'enseignement primaire de Béoumi (Centre-Côte d'Ivoire).....1

SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE

- 2- **N'GUIA Jean-Claude, KONE Moussa, BRIGNON Tape Axel-Wilfried**, Scanographie de la certification foncière et gestion des conflits à Tagoura dans le Centre ouest ivoirien18

- 3- **TCHETCHE Obou Mathieu, AFFERI Adjoa Bénédicte**, Facteurs communautaires du travail des enfants en Côte-d'Ivoire : exemple de la communauté malinké à Abidjan34

PSYCHOLOGIE

- 4- **KPENONHOUN Joël Paterson, Sylvie de CHACUS**, Le divorce à Cotonou : l'union de la société et ses institutions contre les enfants.....53

PHILOSOPHIE

- 5- **OUÉDRAOGO Hamado**, La lutte contre les inégalités et la question du lien social.....66

- 6- **PALÉ Chantal épouse KOUTOUAN**, Le réalisme machiavélien et la praxis marxienne à l'épreuve de la transformation du monde.....80

- 7- **ZAMBLÉ Bi Zaouli Sylvain**, Le parlement local au secours de la démocratie moderne : la citoyenneté locale en question.....94

- 8- **DANGO Adjoua Bernadette**, Le caractère logico-philosophique du langage et la question du pragmatisme.....109

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- 9- **KABORÉ Sibiri Luc, SOULAMA/COULIBALY Zouanso, ZOUNGRANA/OUEDRAOGO Valérie**, Éducation à la santé sexuelle et reproductive à l'école primaire au Burkina Faso : une analyse des perceptions et des connaissances des acteurs123

HISTOIRE

- 10- **SORO Doyakang Fousseny**, Implantation et impacts des banques dans la région du Haut-Sassandra (1962-2020)140

LITTÉRATURES

- 11- N'GUESSAN Konan Lazare**, Josué Guebo : rapport avec le français de Côte d'Ivoire.....**157**
- 12- GORE Orphée**, La condition animale dans *Une partie de chasse* d'Agnès Desarthe : stratégies discursives et modes de représentation.....**168**
- 13- BONY Yao Charles**, Le paradigme de l'insécurité et de l'insalubrité dans *Ville cruelle* d'Éza Boto.....**182**
- 14- KASSI Koffi Jean-Jacques**, La migration par l'écriture: un allégorisme de la transculturalité dans *Loin de mon père* de Véronique Tadjo.....**197**
- 15- KOUADIO Adjoua Philomène**, Réécriture de l'existant culturel musical baoulé et résilience militante : *Manka Talèbo* de Konan Roger Langui.....**209**
- 16- IFFONO Faya Pascal**, *Un Attiéké pour Elgass* (1993) : peinture romanesque de l'expression exilique des "naufragés" de Bidjan.....**224**
- 17- DOUKOURE Madja Odile**, Un entre deux cultures, lecture de *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane.....**244**
- 18- Honorine B. MBALA-NKANGA**, Ntsame : Lire la construction des cultures de convergence dans *Histoire d'Awu* de Justine Mintsa**260**

La lutte contre les inégalités et la question du lien social

OUÉDRAOGO Hamado
Université Joseph KI-ZERBO
Philosophie morale et politique
joeouedra@gmail.com

Résumé

Les sociétés modernes sont confrontées à une tension engendrée par la co-existence d'un système économique capitaliste et d'un système politique démocratique qui se fonde sur une culture de l'égalité. Les inégalités sont le produit du système économique et des relations socioculturelles dans la société. Elles représentent une préoccupation pour toute société qui doit les réduire ou les légitimer pour garantir une cohésion sociale harmonieuse entre ses membres. Les inégalités indécentes sont au cœur de fractures et de conflits sociaux partout dans le monde. Les luttes et les conflits sociaux sont très souvent marqués par le souci de maintenir des avantages ou de se rapprocher d'autres catégories sociales du point de vue des conditions de travail ou de revenus. Mais, comment être semblable et singulier, égaux et différents ? En somme, comment parvenir à une inégalité juste, légitime susceptible de réduire les passions humaines ? L'objet de notre recherche est de montrer la possibilité d'articuler d'une part les exigences de liberté et de celles l'idéal égalitaire pour une société juste, équitable dans laquelle les hommes approuvent les règles fondamentales de coopération réciproque.

Mots-clefs : Inégalités juste-distribution-stabilité sociale

Abstract

Modern societies are faced with a tension created by the co-existence of a capitalist economic system and a democratic political system based on a culture of equality. Inequalities are the product of the economic system and socio-cultural relations in society. They are a concern for any society that must reduce or legitimize them to ensure harmonious social cohesion among its members. Indecent inequalities are at the heart of social fractures and conflicts around the world. Struggles and social conflicts are very often marked by the concern to maintain advantages or to get closer to other social categories in terms of working conditions or income. But, how to be similar and singular, equal and different? In short, how can we achieve a just, legitimate inequality that can reduce human passions? The object of our research is to show the possibility of articulating on the one hand the requirements of freedom and on the other hand the egalitarian ideal for a just, equitable society in which the men approve the fundamental rules of reciprocal cooperation.

Keywords : Inequality fair-distribution-social stability

Introduction

La démocratie moderne repose sur quelques piliers : l'État de droit, la liberté, le pouvoir du peuple et l'égalité. Les temps démocratiques sont dominés par la quête de l'égalité, une passion qui guiderait les individus démocratiques. Tous sont égaux en cela qu'ils ont les mêmes droits et peuvent attendre que leurs rapports soient marqués par la réciprocité de droits et de devoirs. Les grandes différences et les privilèges sont perçus comme illégitimes. Mais on assiste depuis quelques années à la montée des inégalités dans nos démocraties. Elles portent sur des inégalités de revenus, de richesses, ainsi que celles liées au pouvoir. En fait, les démocraties industrielles produisent une nouvelle sorte de pauvreté, par exemple, les plus démunis ne peuvent pas exercer leur liberté politique, ils sont victimes d'exclusion et cette situation devient une source de conflit et une menace à la stabilité sociale. C'est pourquoi Jean Pierre Derrenic soutient que pour limiter les inégalités économiques, il faudrait avoir des institutions démocratiques efficaces ; et pour avoir des institutions démocratiques efficaces, il faudrait que les inégalités économiques soient moins grandes (Jean Pierre Derrenic, 2019).

Notre société se caractérise de même par de nombreux progrès dans toutes les sphères d'activités. L'on constate une autonomie de la technologie, de la science, de la politique, de l'économie et de l'éthique, une forte expansion des régimes démocratiques, etc. Cependant, ces progrès ne profitent pas à tous les habitants de la terre et sont générateurs d'exclusion. La technologie a fait d'immenses progrès, mais elle n'est pas toujours accessible à tous partout dans le monde.¹ C'est pourquoi Thomas Piketti estime à l'introduction de son ouvrage que

chaque société humaine doit justifier ses inégalités : il faut leur trouver des raisons, faute de quoi c'est l'ensemble de l'édifice politique et social qui menace de s'effondrer. Chaque époque produit ainsi un ensemble de discours et d'idéologies contradictoires visant à légitimer l'inégalité telle qu'elle existe ou devrait exister, et à décrire les règles économiques, sociales et politiques permettant de structurer l'ensemble (Thomas Piketti, 2019, p. 24).

Dans leur ouvrage, *L'égalité, c'est mieux pourquoi les écarts de richesses ruinent nos sociétés ?* Les épidémiologistes britanniques Richard Wilkinson et Kate Pickett ont montré que les inégalités nuisent, plus encore que la pauvreté, à l'espérance de vie et qu'elles sont corrélées avec l'obésité, l'alcoolisme, la violence et une foule d'autres problèmes sociaux. Selon eux, les résultats sont clairs : sentiment de confiance, état de santé, longévité, obésité,

¹ Par exemple le secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres a plaidé le mercredi 17 février 2021 pour un accès équipé des pays (pauvres) aux vaccins contre le covid-19 en ces termes « l'équité en matière de vaccins est le plus grand test moral auquel est confronté le monde. »

taux de maladies mentales, taux d’incarcération, taux d’homicides, toxicomanie, grossesses précoces, succès ou échecs scolaires, bilan carbone et taux de recyclage des déchets, tous les chiffres vont dans le même sens. Plus qu’à n’importe quel autre indicateur, de richesse, de culture ou de dépense publique, c’est à l’écart variable des revenus que l’on doit attribuer le score de chacun des pays sur l’échelle des performances. Une société plus égalitaire, concluent les deux chercheurs, change surtout la situation des plus défavorisés, mais génère aussi des avantages pour les couches aisées de la population (Richard Wilkinson et Kate Pickett, 2013). Certes, il ne s’agit pas « de réaliser l’égalité économique parfaite », une mission impossible « sans créer d’autres difficultés plus graves que celles qu’on veut corriger ». Mais le mieux, c’est d’essayer d’aller vers un tel idéal.

Il convient dans un souci démocratique de limiter et de réduire les inégalités autant que possible au regard des conséquences qu’elles peuvent entraîner. La relation que l’on peut établir entre inégalité et violence est directe et constante. Dans les sociétés inégales, c’est la honte et l’humiliation subies (par les pauvres, les personnes défavorisées, les classes exclues, etc.) qui fournissent l’explication la plus plausible au fait que ces sociétés souffrent davantage de violences. Les inégalités et la pauvreté sont des moteurs importants de l’exclusion sociale dont les conflits, les troubles sociaux et l’instabilité sont la manifestation. Selon la théorie de la courbe en U² inversée de Kuznets, un degré élevé d’inégalité de revenus radicalise le prolétariat, accentue la polarisation des classes et diminue la tolérance de la bourgeoisie quant à la participation d’un groupe à faible revenu aux processus politiques et décisionnels.³ Les sociétés caractérisées par des niveaux élevés de pauvreté, d’inégalité et de chômage sont des terrains propices pour les rebelles et les groupes radicalisés. Et pour autant, la pauvreté et l’iniquité constituent aussi le prix à payer des conflits et d’une instabilité marquée. Les inégalités liées ou non aux revenus ont un lien double de cause à effet, mais elles représentent aussi des entraves de taille au développement humain et national.

On peut rappeler à titre préliminaire que John Rawls considère dans son ouvrage, *Théorie de la justice*, la justice distributive comme le problème fondamental et inextinguible de la vie en société. En effet, l’auteur compare la question de la justice sociale à celle de la vérité scientifique : la seule chose qui nous permettrait de donner notre accord à une théorie

² La courbe de Kuznets, souvent appelée "la courbe en U inversé", est une théorie selon laquelle les inégalités seraient amenées à se réduire au cours du développement économique. En effet, selon Kuznets, au fur et à mesure du développement économique d’un pays, certains secteurs deviennent de moins en moins rentables, ce qui explique la hausse des inégalités. Le *ratio de Kuznets* mesure la proportion du revenu perçu par les 20 % gagnant le plus, divisé par la proportion du revenu perçu par les 20 % les plus pauvres d’une société. Une valeur de 1 signifierait une parfaite égalité.

³ Kuznets S., 1955, "Economic Growth and Income Inequality", *American Economic Review*.

erronée serait l'absence d'une théorie meilleure de même, une injustice n'est tolérable que si elle est nécessaire pour éviter une plus grande injustice. La finalité est de rendre la part aux « sans-part », aux pauvres, aux exclus ou aux dominés, et de ne pas les enfermer dans un destin social qui leur dicterait leurs pensées, leurs goûts, leurs regards ou leurs aspirations, et par là, déconstruire les certitudes les plus établies. C'est un fait, les inégalités économiques sont en croissance dans les pays occidentaux depuis un tiers de siècle aussi bien qu'en Afrique. Elles favorisent la spéculation qui nuit à l'efficacité des économies, elles contribuent à plusieurs maux sociaux, problèmes de santé et de criminalité, et elles nuisent au bon fonctionnement des institutions démocratiques. Le progrès humain existe, mais il est fragile, et il peut à tout moment se fracasser sur les dérives inégalitaires et identitaires du monde.

Tous ces constats suscitent des interrogations suivantes : comment réaliser la justice sociale dans nos démocraties contemporaines ? Comment régler dans nos sociétés d'aujourd'hui, les tensions entre intérêts personnels et la solidarité ? Quelle est l'importance de la liberté et de l'égalité, face aux réalités sociopolitiques actuelles ? Et quel rôle est-il attribué à l'État, dans l'application de ces principes ? Notre recherche soutient la thèse que trop d'inégalités dans la distribution des biens économiques accroissent les violences et les instabilités démocratiques. C'est pourquoi nous analysons les problèmes que suscitent la montée des inégalités sociales et leurs conséquences sur la cohésion sociale entre habitants d'un même État, ainsi que dans les relations réciproques entre États. Nous proposerons quelques solutions qui, mises en œuvre seront capables d'engendrer l'harmonieux dans nos sociétés sans pour autant détruire les différences individuelles.

1-Les inégalités à travers le monde

Nous sommes aujourd'hui dans un moment de l'Histoire où les inégalités entre richesse et pauvreté sont chaque jour plus répandues et extrêmes. En dépit de progrès importants, l'humanité continue de faire face à des disparités inacceptables sur le plan du développement économique et social, de la santé et du bien-être. Ces injustices ont des ramifications morales et juridiques et peuvent être la source de conflits qui menacent les relations pacifiques entre les pays et à l'intérieur des pays. L'idéal égalitaire est donc toujours un projet qui vise à permettre à l'individu, et aux individus de se libérer de leur histoire pour construire leur propre avenir à partir d'un éventail de choix possible. À ce jour, les recherches réalisées sur le thème des inégalités économiques mondiales se sont principalement concentrées sur les différences de revenus et de niveaux de consommation. Si les conclusions indiquent une grande disparité de conditions de vie, elles semblent également montrer l'absence de tendances à la hausse des

inégalités mondiales de revenus, en raison, notamment, des augmentations de revenus constatées dans des pays comme la Chine ou l'Inde. Ces deux pays exclus du calcul, les inégalités de revenus ont augmenté sur le plan mondial.

Le Rapport du PNUD, 2011, intitulé « *Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous* », indique que l'inégale distribution des revenus s'est aggravée dans la plupart des pays du monde. La mondialisation y a une lourde part. Depuis les années 1980, les 1 % les plus riches ont profité deux fois plus de la croissance des revenus que les 50 % des plus pauvres. Et pour ceux qui sont entre les deux (les classes moyennes, pour faire simple), les revenus ont soit stagné, soit baissé. On estime aujourd'hui qu'environ 70 % des inégalités de revenus à l'échelle mondiale sont imputables à ce second facteur les inégalités entre pays. Dit plus simplement, cela signifie que les écarts entre nations sont plus importants encore que les écarts entre individus à l'intérieur des pays. Le sujet est donc d'ampleur. D'autant que ces inégalités économiques ne sont qu'un volet des disparités internationales : pour avoir un aperçu plus exhaustif encore des inégalités mondiales, il est également intéressant de considérer les inégalités sociales et écologiques. Les inégalités de richesse sont encore souvent mesurées à l'échelle internationale en utilisant le PIB par habitant (PIB/hab), faute de données satisfaisantes concernant les revenus, en particulier sur les longues périodes. Mais "qu'est-ce que la richesse et qui sont les riches ? Le Rapport mondial sur la richesse, publié chaque année par les agences d'investissement Merrill Lynch et Capgemini, utilisent une définition absolue de la richesse. Les personnes dont les actifs financiers dépassent le million de dollars américains (leur logement excepté), quelque 10 millions dans le monde, sont définies comme des individus "à valeur nette élevée.

Les inégalités entre pays se sont accrues là aussi, c'est intéressant, mais le phénomène n'est pas nouveau et on peut alors se demander comment évoluent ces inégalités entre pays ? L'inégalité entre les pays et au sein d'un pays, de communautés et de groupes, est un critère essentiel pour mesurer la cohésion sociale. Ces inégalités sont source de nombreux problèmes dans les relations et coopérations internationales entre les pays. C'est pourquoi Bertrand Badie estime que : le choc des sociétés a souvent remplacé celui des États et leurs armées : la violence internationale s'est faite sociale ; elle n'a plus grand rapport avec les frontières, mais marque un continuum troublant entre l'intérieur et l'externe, s'articule aux privations, aux frustrations et donc aux humiliations (Bertrand Badie, 2014, p. 213). Autrement dit, pour l'auteur, l'humiliation est devenue l'ordinaire des relations entre les États (selon qu'on est un pays pauvre ou riche) rabaisser un État, le mettre sous tutelle, le tenir à l'écart des lieux de décisions,

stigmatiser ses dirigeants, etc. semble être une des pratiques actuelles à l'échelle des relations internationales. Ce qui est souvent source de crises dans les relations diplomatiques entre pays.

Cependant, depuis l'ère Reagan-Thatcher, les inégalités économiques n'ont cessé de s'accroître dans plusieurs pays industrialisés. On assiste à une remontée des inégalités dans la quasi-totalité des régions du monde depuis 1980-1990, sauf dans celles qui n'avaient jamais cessé d'être fortement inégalitaires. Dans toutes les parties du monde, on constate ainsi un accroissement extrêmement rapide des plus hauts patrimoines, qu'il s'agisse des oligarques russes ou des magnats mexicains, des milliardaires chinois ou des financiers indonésiens, des propriétaires saoudiens ou des fortunes étatsuniennes, des industriels indiens ou des portefeuilles européens. Les coûts de l'inégalité de revenus se font sentir dans tous les domaines de la vie économique, politique et sociale.

De telles inégalités sont des défis multidimensionnels il existe des enjeux de justice et de lien social entre les générations, entre les territoires, entre les individus et entre les groupes sociaux au sein d'une même population. Bien qu'elles puissent être considérées sous différents angles, il existe deux concepts clés, que sont l'inégalité des résultats (revenu et richesse) et l'inégalité des chances. L'inégalité des revenus renvoie à la façon dont le revenu perçu dans une économie est réparti sur la population. Cet élément est généralement calculé au niveau des ménages (c'est-à-dire en mettant en commun le revenu de tous les membres du ménage), pondéré en fonction du nombre de membres du ménage et de leur âge. Les inégalités des richesses sont dues au rôle du patrimoine et de la hausse des prix de l'immobilier.

Nous avons également les inégalités des chances : l'inégalité des revenus mesure les résultats, mais il s'agit d'une combinaison des possibilités offertes à une personne à la naissance, des choix qu'elle a faits dans la vie et du facteur chance. Bien que cet aspect soit plus difficile à mesurer, le fait de s'assurer que les individus se voient offrir des chances égales de réussite est un objectif politique dont la réalisation fait l'objet d'un consensus plus clair que la garantie de résultats égaux. L'inégalité des chances peut contribuer à l'inégalité des revenus, et vice versa. L'absence d'égalité des chances entraîne une plus grande inégalité des revenus, car les compétences et le potentiel de gains de la génération suivante s'amenuisent de plus en plus en raison des positions de départ différentes. Inversement, si les revenus sont répartis de manière trop inégale, il peut en résulter une plus faible égalité des chances pour la génération suivante, car les avantages familiaux qui résultent d'un revenu et d'une richesse plus élevés sont plus facilement transmis à la génération suivante ce qui pose le problème de l'indivisibilité et l'universalité des droits fondamentaux et met en lumière les violations des droits civils et politiques, ainsi que sociaux, entraînées par la pauvreté.

On considère généralement qu'un certain niveau d'inégalité peut inciter à investir dans le capital humain, à promouvoir la mobilité et à stimuler l'innovation. Les incitations économiques importantes pour la croissance reposent sur la possibilité pour une personne d'obtenir de meilleurs résultats grâce à son travail soutenu. Cependant, lorsque l'inégalité devient trop importante, elle peut menacer la croissance. Si les ressources de l'économie sont trop inégalement distribuées, cela peut menacer la cohésion sociale et un sentiment d'appartenance commune. Ces deux effets deviennent particulièrement évidents lorsque les niveaux élevés d'inégalité sont liés au plus grand nombre de personnes vivant dans la pauvreté. Ces personnes peuvent être confrontées à des privations accrues, au sans-abrisme ou à l'exclusion sociale. S'il y a bien une leçon à retenir de l'histoire mondiale des trois derniers siècles, c'est que le progrès humain n'est pas linéaire, et que l'on aurait bien tort de faire l'hypothèse que tout ira toujours pour le mieux, et que la libre compétition des puissances étatiques et des acteurs économiques suffirait à nous conduire comme par miracle à l'harmonie sociale et universelle. C'est pourquoi Wilkinson et Pickett estiment que l'ampleur des inégalités est un puissant levier politique qui régule le bien-être psychologique de chacun d'entre nous. (Wilkinson et Pickett, 2013, p. 25).

John Kenneth Galbraith estime quant à lui qu'il n'existe aucune lutte sérieuse contre les inégalités sociales en ces termes : chaque catastrophe « naturelle » révèle, s'il en était besoin, l'extrême fragilité des classes populaires, dont la vie comme la survie se trouvent dévaluées. Pis, la compassion pour les pauvres, affichée au coup par coup, masque mal que de tout temps des penseurs ont cherché à justifier la misère en culpabilisant au besoin ses victimes et à rejeter toute politique sérieuse pour l'éradiquer (John Kenneth Galbraith, 1968). Autrement dit, pauvres et riches ont toujours vécu côte à côte, toujours inconfortablement, parfois de manière périlleuse sans que de grandes choses ne soient faites pour améliorer une telle situation. C'est pourquoi Plutarque affirmait que « le déséquilibre entre les riches et les pauvres est la plus ancienne et la plus fatale des maladies des républiques ». Les problèmes résultant de cette coexistence, est comment justifier la bonne fortune de quelques-uns face à la mauvaise fortune des autres. Plus généralement, le fait central est que l'inégalité contemporaine est fortement et puissamment structurée par le système de frontières, de nationalités et de droits sociaux et politiques qui lui est associé. Ceci contribue d'ailleurs à engendrer en ce début de XXI^e siècle des conflits idéologiques multidimensionnels sur les questions inégalitaires, migratoires et identitaires, ce qui complique considérablement la constitution de coalitions majoritaires permettant de faire face à la montée des inégalités.

Elle donne en effet du pouvoir au capital au détriment du travail et accroît les risques d'instabilité : ceux qui y perdent leur travail peuvent ne jamais en retrouver et les gagnants refusent toujours de redistribuer une partie de ce qu'ils gagnent aux perdants, au nom de la compétitivité. Il existe certes, des différences entre individus au niveau de la force physique, de l'habileté, les qualités de l'esprit ne sont pas les mêmes chez tous les hommes, mais il faut observer, d'abord, que ces différences sont en large partie amplifiées et même produites par l'existence sociale. Mais l'essentiel est ailleurs, pour que leurs différences deviennent source d'inégalité, il faut que les hommes entretiennent entre eux des rapports de coopération et des rapports tels que ces différences soient constitutives d'une supériorité des uns sur les autres. En un mot, il ne saurait y avoir d'inégalité que dans le cadre d'une existence sociale.

2-L'égalité, ciment de la cohésion sociale

La cohésion sociale semble être une notion trop vaste et trop pluridimensionnelle pour qu'il soit possible de s'en donner une définition précise. Elle désigne entre autres aussi bien des formes de participations citoyennes et sociales que des valeurs partagées, l'absence d'exclusion, la réduction des inégalités et de la ségrégation, voire des politiques sociales. Elle fait en outre l'objet de désaccords concernant les dimensions qu'elle devrait impérativement mettre en avant ou qu'elle ne devrait pas négliger ou au contraire qu'elle ferait mieux d'oublier. L'idée de cohésion sociale s'efforce de faire tenir ensemble la liberté, l'égalité et la fraternité. Il est considéré de ce fait au moins implicitement qu'elle tient dans l'articulation de principes et de dimensions jugés essentiels pour faire société. Quel que soit le vocabulaire, il s'agit fondamentalement de penser ce qui nous rassemble et comment nous continuons de nous rassembler en dépit de ce qui nous sépare.

Chez les Anciens, le plus souvent, cette conception est liée à une religion. C'est une foi commune qui fait le ciment de la société. Plus généralement, tout s'organise autour d'une morale perfectionniste qui constate et exige que les individus soient similaires. Comme le résume Justine Lacroix, nous possédons nos fins sans jamais être possédés par elles, le soi est toujours irréductible à ce qu'il est ou choisit d'être (Justine Lacroix, 2003, p.79). C'est ce que Durkheim appelle la « solidarité mécanique ». D'un autre côté, selon un schéma plus moderne, la division du travail devient beaucoup plus forte. Les individus effectuent des tâches complémentaires et la solidarité repose cette fois sur cette idée que, malgré leurs différentes spécialisations, les individus sont liés les uns aux autres. La cohésion sociale se fonde alors sur un besoin de justice, car la différenciation des individus rend obsolète la morale perfectionniste précédente il n'y a plus d'accord sur ce que doit être la vie bonne. La cohésion, c'est cette «

force qui unit entre elles différentes parties ». Si l'on y ajoute l'adjectif « sociale », elle devient le ciment de la société, sa condition d'existence. C'est ce qui fait que malgré les différences et les inégalités, les individus ont le sentiment d'appartenir à un groupe, à une collectivité et se sentent reliés aux autres par une destinée commune. C'est également la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation de ce fait les uns et les autres se sentiront liés. Sans cohésion sociale, il n'y a pas de société, car il n'y a pas de lien entre les gens. Il y a explosion sociale, révolution, terrorisme, régime dictatorial, guerre civile, anarchie.

Quoi qu'il en soit, cohésion sociale ne signifie pas absence de disparités, de différences et quelques fois même d'inégalités notamment en termes de richesses. En ce sens, la cohésion sociale ne sera jamais parfaite, mais un idéal pour lequel il faut lutter. Mais lorsque les disparités entre les revenus, les niveaux de vie, l'accès aux possibilités sont différentes ou excessives ou tendent à s'augmenter, la cohésion sociale peut être menacée. L'une des principales expressions de cette solidarité collective et organisée, c'est notre sécurité sociale. Elle lie tous les citoyens d'un même pays. Chacun y contribue selon ses moyens et en bénéficie selon ses besoins, que ce soit en raison de sa situation socioéconomique ou des événements qui surviennent au cours de la vie : maladie, paternité/maternité, chômage, retraite, etc. Parmi les ingrédients de la cohésion sociale, citons aussi les services publics, qui, financés par l'impôt, constituent aussi une forme de solidarité entre tous les citoyens. La cohésion sociale semble être intimement liée à la notion de droits humains. Elle existe si les membres de la société se sentent respectés, reconnus (surtout dans leurs droits). Et cette reconnaissance passe par le respect des droits de chacun. Se sent-on membre d'une société dans laquelle on ne peut pas se soigner, où l'on ne peut pas se déplacer, accéder à la culture, à l'éducation, à des espaces publics accueillants ? Une société où l'on sent sa sécurité menacée ? La sécurité est ici entendue au sens physique, en lien avec le vandalisme et la criminalité, mais aussi au sens de sécurité d'existence, de conditions de vie, actuelles et futures. C'est pourquoi donner la priorité à la cohésion sociale est un complément indispensable de la promotion des droits de l'homme et de la dignité humaine. Car, privés de leurs droits et de leur sécurité d'existence, les plus pauvres ne se sentent plus reconnus comme membres de la société (c'est bien là, l'exclusion sociale).

3-Inégalités justes et distribution

La pensée moderne est avant tout un économisme. Sous ses deux formes principales, libérale et marxiste, elle se caractérise par l'affirmation que, du point de vue de la société, l'économique est le seul réel parce que seul lieu de la nécessité. Le fait premier de l'histoire,

celui sur lequel Karl Marx entend asseoir la science de l'histoire ce discours qui mettra fin à l'idéologie, à la religion et à la philosophie, c'est le suivant :

Les hommes doivent être à même de vivre pour pouvoir faire l'histoire. Mais, pour vivre, il faut, avant tout, boire, manger, se loger, s'habiller et quelques autres choses encore. Le premier fait historique est donc la production des moyens permettant de satisfaire les besoins, la production de la vie matérielle elle-même, et c'est même là un fait historique, une condition fondamentale de toute histoire que l'on doit, aujourd'hui encore comme il y a des milliers d'années, remplir jour après jour, heure par heure, simplement pour maintenir les hommes en vie (Karl Marx, 1966, p. 38-39).

Le reste, la conscience, les idées, la politique, le symbolique ne viennent qu'après coup. Il est second, au plein sens du terme, de l'ordre de la « superstructure ».

De plus en plus, des voix s'élèvent depuis quelques décennies pour réclamer que les plus riches fassent attention dans le partage des richesses aux plus pauvres et ceci à l'intérieur des pays ou entre les pays. Pour certains penseurs, les pays riches disposent incontestablement de moyens largement suffisants pour aider sans s'appauvrir, sans souffrir les pays pauvres. Tel est le point de vue de Pierre-Yves Bonin qui insiste sur le fait qu'il ne fasse aucun doute que les pays riches doivent aider les pays pauvres au nom de l'humanité. Demain, l'histoire jugera sévèrement ceux qui sont aujourd'hui à peine capables de consacrer 0,4% de leur produit intérieur brut (PIB) au soulagement de la misère du monde (Pierre-Yves Bonin, 2010, p. 10). John Rawls part du postulat fondamental selon lequel la justice ne peut être atteinte en dehors du respect simultané de l'égalité et de la liberté. Pour lui, une inégalité est dangereuse et injuste lorsqu'elle empêche une partie de la population de faire un usage éclairé et effectif de ses libertés. Une société juste, dans l'idéal démocratique de John Rawls est donc une société équitable (et non égalitaire) où les positions donnant le plus d'avantages sont accessibles à tous et où les avantages qu'ont certains profitent aux plus défavorisés (principes de différences⁴, un principe d'évitement des risques).

Pour un tel principe, les inégalités socio-économiques sont acceptables si et seulement si elles produisent des avantages pour chacun, et, en particulier pour les membres les plus désavantagés de la société. Pour marquer la différence avec la théorie utilitariste, Rawls ajoute que cette vision exclut la justification d'institutions par l'argument selon lequel les épreuves endurées par certains peuvent être contrebalancées par un plus grand bien dont jouiront les autres. C'est pourquoi il estime qu'« il peut être opportun, dans certains cas, que certains

⁴ Le principe de différence consiste à demander à toute différence existante (de revenus, de chances...) de faire la preuve de sa recevabilité universelle (de montrer comment elle peut être acceptable aux yeux des plus pauvres pour éviter l'envie et les conflits).

possèdent moins afin que d'autres prospèrent, mais ceci n'est pas juste. Par contre, il n'y a pas d'injustice dans le fait qu'un petit nombre obtienne des avantages supérieurs à la moyenne, à condition que soit par-là améliorée la situation des moins favorisés(John Rawls, 1987, p.41) En effet, le principe de différence est conçu de telle sorte que les classes sociales supérieures doivent redistribuer « en continu » leurs richesses (via la taxation et le système d'impôts par exemple) afin de maximiser le niveau des espérances des classes sociales inférieures. Ainsi, même si je me retrouve au bas de l'échelle sociale, je saurai que cette situation n'est pas un frein à la poursuite de mes buts essentiels, de mes projets puisque je disposerai de moyens suffisants pour les réaliser. Rawls affirme qu'une société juste doit être équitable (égalité de traitement et de considération), et non égalitaire (égalité des conditions de vie, égalitarisme pur), légalité c'est l'égale liberté pour tous. En effet, une société est d'autant plus stable quand les inégalités ne menacent pas les libertés qui les ont produites. Même si la répartition des richesses et des revenus n'a pas besoin d'être égale, elle doit être à l'avantage de chacun (John Rawls, 1997, p.92). Dans une démocratie, l'égalité morale doit servir de correctif à l'inégalité économique, cela conduit à tempérer les perceptions (tolérance). Rawls est d'avis avec Alexis de Tocqueville que :

Le bien-être général favorise la stabilité de tous les gouvernements, mais particulièrement du gouvernement démocratique qui repose sur des dispositions du plus grand nombre, et principalement sur les dispositions de ceux qui sont le plus exposés aux besoins. Lorsque le peuple gouverne, il est nécessaire qu'il soit heureux, pour qu'il ne bouleverse pas l'État. La misère produit celui ce que l'ambition fait chez les rois (Alexis de Tocqueville, 1961, p. 415.)

Autrement dit, il y a injustice si les inégalités ne profitent pas à tous. Il s'agit ainsi de favoriser la coopération de tous, même des défavorisées, en leur accordant des avantages. En fait, l'accentuation des différences entre les classes sociales transgresse le principe de l'avantage mutuel aussi bien que celui de l'égalité démocratique (John Rawls, 1997, p.110). Tel est l'un des problèmes auxquels se heurtent ces dernières années la philosophie politique et qui suscite beaucoup de réflexion de bien d'auteurs à savoir la signification morale de la distance. Quelles sont les limites de nos devoirs de solidarité envers autrui ? Qui est le destinataire de nos devoirs : tous ou nos proches ? Ou encore : qui a un droit d'être assisté par nous, tous les êtres humains ou nos compatriotes seulement ? L'objectif de la théorie de justice internationale est de trouver des moyens de faire naître un monde dans lequel les peuples vivent en paix. Il a pour but d'élever le niveau de vie des uns pour maintenir une certaine égalité dans les niveaux de vie de tous les peuples de la terre. C'est l'organisation d'institutions mondiales ou nationales justes grâce auxquelles les individus seront plus égaux entre eux pour ce qui est des droits, des

ressources et des avantages, et ce, quelle que soit leur appartenance nationale. Tel était aussi le point de vue de Condorcet dans son libéralisme optimiste quand il estimait que : nos espérances sur l'état à venir de l'espèce humaine peuvent se réduire à ces trois points : la destruction de l'inégalité entre les nations, les progrès de l'égalité dans un même peuple ; enfin le perfectionnement réel de l'homme (Condorcet Marquis de Jean-Antoine-Nicolas de Caritats, 1970, pp. 203-204).

Conclusion

En somme, nous pouvons dire que l'inégalité nuit aux relations sociales et que les sociétés inégalitaires se fragmentent davantage à mesure que les distances sociales s'accroissent. Les individus se mettent en retrait, sont moins amicaux avec leurs voisins, plus soucieux des apparences et inquiets de faire mauvaise impression. L'inégalité affecte directement la vie politique et sociale (les violences politiques en Afrique et dans quelques autres pays) on pourrait dire que *le matérialisme nous rend malheureux. Mais la réciproque est aussi vraie : être malheureux nous rend matérialistes, envieux*. La confiance et la cohésion sociale sont plus fortes et la violence moins répandue dans les sociétés plus égalitaires. Même de petites différences d'inégalité semblent entraîner une énorme différence dans la qualité de la vie. Si une plus grande égalité bénéficie à tout le monde ou presque, c'est parce que les sociétés plus égalitaires font plus de place à la collaboration et moins à la compétition pour le statut social. Quand les inégalités matérielles sont plus grandes, les gens s'inquiètent de la façon dont ils sont perçus et considérés, ils sont plus vulnérables aux angoisses de statut social. Mais une société où les inégalités se creusent et où la distribution ou redistribution des biens économiques et matériels est faible ou inexistante est une société dont la cohésion est menacée. Mais une société sans cohésion mérite-t-elle encore le nom de société ? Sans cohésion sociale, il n'y a pas de société, car il n'y a pas de lien entre les gens.

Face à cette situation, l'humanité semble avoir deux choix : soit nous continuons sur la voie de l'ambition individuelle, de la compétition, persévérant dans une logique néodarwinienne ; soit, au contraire, nous faisons ressurgir l'être de relation, de collaboration, d'empathie qui sommeille en nous et qui ne demande qu'à s'éveiller. Sans cela nous vivrons toujours finalement, sous la loi du plus fort qui menace la cohésion de nos sociétés qui laisse un goût plutôt amer, même pour les gagnants. Penser que la compétition suffira à organiser le monde qui vient relève d'une illusion anthropologique qui se paierait cher si elle n'était pas apaisée par d'autres « passions compensatrices (c'est-à-dire une passion qui apaise et parfois éteint les autres) (Jean- Pierre Dupuy, 2012). De même contrairement à la doxa libérale qui prétend que

l'argent ruisselle spontanément des plus riches vers les plus pauvres, la richesse s'est concentrée en un glacis détenu pour l'essentiel par 1% des habitants du globe. Il existe des preuves solides, provenant d'endroits comme le Fonds monétaire international, qu'un niveau élevé d'inégalités est un frein à la croissance, et que la redistribution peut être bonne pour l'économie.

Références bibliographiques

ALEXIS de Tocqueville, 1961, *De la démocratie en Amérique I*, Paris, Gallimard.

ALEXIS de Tocqueville, 1981, *De la démocratie en Amérique*, tome I, Paris, Flammarion.

AMARTYA Sen, 2000, *Repenser l'inégalité*, trad. Paul Chemla, Paris, éditions du Seuil.

AMARTYA Sen, 2007, *Identité et violence*, trad. Sylvie Kleiman Lafon, Paris, éditions Odile Jacob.

BOBIO Norberto, 1996, *Droite et Gauche*, Paris, Seuil.

BONIN Pierre-Yves, 2010, *La justice internationale et le partage des ressources naturelles*, Canada, PUL.

CHAUVIER Stéphane, 1999, *Justice internationale et solidarité*, Nîmes, Éditions Jaqueclines Chambon.

CONDORCET Marquis de Jean-Antoine-Nicolas de Caritats, 1970, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Paris, Vrin.

DE LATOUR GUERARD Sophie, 2001, *La société juste. Égalité et différence*, Paris, A. Colin.

DERRIENNIC Jean Pierre, 2019, *Les inégalités contre la démocratie*, Presses Université de Laval.

DUBET François, 2000, *Les inégalités multipliées*, Paris, éditions de l'Aube.

DUPUY Jean- Pierre, 2012, *L'avenir de l'économie*, Paris, Flammarion.

GALBRAITH John Kenneth, 1968, *Nouvel État industriel*, Gallimard, Paris.

GIOVANNA Procacci, 1994, « *De la mendicité à la question sociale* », dans François-Xavier Merrien, *Face à la pauvreté*, Paris, l'Atelier.

FRASER Nancy, 2019, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, la Découverte.

KOURILSKY Philippe, 2009, *Le temps de l'altruisme*, Paris, Éditions Odile Jacob.

LACROIX Justine, 2003, *Communautarisme versus libéralisme, Quel modèle d'intégration politique ?* Bruxelles, Éd. De l'Université de Bruxelles.

MARX, K et F. ENGELS, 1966, *Manifeste du parti communiste*, trad. L. Lafargue, édition

MUNOZ-DARDÉ Véronique, 2005, *La justice sociale, le libéralisme égalitaire de John Rawls*, Paris, éditions Armand Colin.

PIKETTI Thomas, 2019, *Capital et idéologie*, Paris, Seuil.

POGGE Thomas, 2007, *Droit de l'Homme et pauvreté dans le monde*, Article publié dans RAHNEMA Majid, (2004), *Quand la misère chasse la pauvreté*, Paris, Fayard.

RAWLS John, 1987, *Théorie de la justice*, trad. C. Audard, Seuil, Paris.

RAWLS John, 2003, *La Justice comme équité, une reformulation de Théorie de la justice*, trad . B. Guillaume, La Découverte, Paris.

RAWLS John, 2006, *Paix et démocratie. Le droit des peuples et la raison publique*, trad. B. Guillaume, La Découverte, Paris.

RENAUT Alain, 2003, *Un monde juste est-il possible ? Contribution à une théorie de la justice globale*, Paris, éditions Stock.

ROBICHAUD et Patrick TURMEL, 2012, *La juste part : Repenser les inégalités, la richesse et la fabrication des grille-pains*, David, Coll. Documents, Nouveau Projet, Montréal.

ROSANVALLON Pierre, 2011, *La société des égaux*, Paris, éditions du Seuil.

RANCIÈRE Jacques, 2022, *Penser l'émancipation, dialogue avec Aliocha Wald Lasowski*, Paris, La Tour-d'aigues, Éditions de l'aube.

SALAMA Pierre et VALIER Jacques, 1994, *Pauvretés et inégalités dans le tiers monde*, Paris, Éditions La Découverte.

SAVADOGO Mahamadé, (2013), *Philosophie de l'action collective*, Paris, l'Harmattan.

SINGER Peter, *Sauver une vie* (2009), trad. Michel Lafon, Neuilly-sur-Seine.

Raison publique, n°6, avril, pp. 73-111, traduction ; www.Raison-publique.fr

WILKINSON Richard et PICKETT Kate, (2013), *L'égalité, c'est mieux Pourquoi les écarts de richesse ruinent nos sociétés*, trad. André Verkaeren, Montréal, éditions Ecosociété.

ZWARTHOD Daniellle (2009), *Comprendre la pauvreté : John Rawls, Amartya Sen*, Paris, PUF.